La France suit avec la plus grande vigilance la situation de Adamou Vamoulke, a dit le ministre français des Affaires étrangères.

Le natif de Mayo Danay dans la région de l'Extrême-Nord est détenu depuis le 29 Juillet 2016 pour une affaire de détournement d'un montant d'environ 3 milliards de Franc CFA, représentant le déficit du « report de trésorerie » à son arrivée à la tête de la CRTV en janvier 2005.

Ses avocats et plusieurs organisations internationales dénoncent un procès kafkaïen, il s'agit entre autres du groupe de travail des Nations unies, du réseau de défense des droits de l'Homme en Afrique centrale (REDHAC), l'Union de la presse francophone (UPF) qui, estiment que cette procédure judiciaire ressemble bien à un « acharnement » ou une « cabale judiciaire ».

La France

Le 13 avril dernier, le ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian a déclaré que la France « suit avec la plus grande vigilance la situation de M. Vamoulké ». Il répondait ainsi à une question écrite du député Sébastien Nadot au sujet de la détention de l'ancien patron du média d'Etat au Cameroun. « ***La France a pris acte des conclusions du groupe de***

travail sur les détentions arbitraires des Nations unies et a appelé, à plusieurs reprises, à ce que les droits de M. Vamoulke soient respectés, s'agissant notamment du droit à un procès équitable et des droits de la défense », a ajouté le diplômate français.

Des déclarations qui interviennent au moment où l'on craint pour l'état de santé de Vamoulké. Dans une lettre ouverte adressée au ministre de la Justice le 30 mars, le mis en cause faisait savoir que sa santé n'est plus assurée depuis que des cas de coronavirus ont été enregistrés dans sa cellule.

Le journaliste de formation estimait que « ce mal mortel » l'attend « au tournant » et pourrait l'emporter depuis qu'« un troisième locataire de la cellule que [je] partage avec huit autres détenus vient d'être teste? positif a? la Covid-19 et amené? a? l'hôpital ».

Celui qui a dirigé les médias gouvernementaux de 2005 à 2016 profite de cette sortie pour tacler l'insensibilité présumée du ministre de la Justice Laurent Esso.

Amadou Vamoulké, selon ses conseils, souffrirait d'une neuropathie sévère qui depuis plusieurs années nécessite une évacuation sanitaire.